

Eybens, le 8 juillet 2022

COMPTE RENDU 58^e ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 24 JUIN 2022 A EYBENS

➤ **Clubs présents** : US St-Egrève Handball (7 voix), Isle d'Abeau Sports Handball (6 voix), US Beurepaire Handball (6 voix), CS Bourgoin Jallieu HB (8 voix), HBC Cotois (3 voix), HBC Coublevie (4 voix), RC Domène (6 voix), AS Fontaine (5 voix), Meylan Handball (9 voix), HBC Pontois (4 voix), AC Seyssinet Handball (7 voix), HBC Sillans (3 voix), US Vizille HB (6 voix), HB Pays de St Marcellin (6 voix), Hand Bièvre Terres Froides (5 voix), HBC Crolles (7 voix), CS Morestel Handball (3 voix), HBC Theys (3 voix), Grenoble SMH Métropole Isère (6 voix), HBC 4 Montagnes (3 voix), St Martin Uriage HB (4 voix), HBC 2 Ehirolles/Eybens (8 voix), Pays Voironnais HB (11 voix)

➤ **Clubs absents** :

HBC Chirens (2 voix), AS HB Villefontaine (4 voix), AS Meyrieu Chatonnay (3 voix)

➤ **Invités** :

Valérie CORDURI-DAVIET, représentante de la Ligue AURA de Handball, Jean Michel LOSA, Président du CDOS Isère

➤ **Membres du Conseil d'Administration présents** :

*Mmes DAVID MC, DAVID M., PERRAS-LAURENT, FAVIER
Ms AUVERGNE, DAVID, GREGOIRE, PERRIN*

➤ **Membre du Conseil d'Administration excusé** :

M. GOMEZ

➤ **Salariés présents**

*Stéphanie MANGIONE
Benoît DUBLANEAU*

☞ L'appel des clubs est effectué :
24 clubs présents

Le quorum est atteint avec 133 voix sur 142 soit 93,66 %

L'Assemblée Générale peut valablement délibérer

⇒ **OUVERTURE DE LA SEANCE A 18H45**

ADOPTION P.V. DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24.06.2021 A EYBENS

VOTE 1 : ADOPTE A L'UNANIMITE

Rapports des commissions

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Patrice PERRIN, Président, ouvre l'assemblée en remerciant tous les clubs pour leur présence aujourd'hui.

Il tient à faire remarquer que le nombre de licenciés a vu son nombre augmenter de 12% par rapport aux saisons tronquées par l'épidémie. Un grand bravo à tous les clubs.

Il rappelle qu'afin de soutenir les clubs, nous avons cette saison, mis en place des aides :

- Baisse des tarifs sur tous les renouvellements de licences,
- Frais de fonctionnement non facturés
- Licences dirigeants à 1€ création et renouvellement

Il insiste fortement sur le fait que le Comité a signé des conventions avec l'USEP, l'UGSEL et autre afin d'aider les clubs. Les salariés de ces clubs qui œuvrent dans les écoles doivent être déclarés sur le site de l'académie, afin de ne pas perdre ces diverses conventions.

VOTE 2 : ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT COMMISSION SPORTIVE

Marjorie DAVID prend la parole en nous informant que la saison a été marquée par la mise en place d'une nouvelle formule pour le championnat des -11 :

Pour les -11 :

- En -11 Mixte : 11 équipes découvertes, 16 intermédiaires et 3 confirmées
- En -11 Filles : 10 équipes intermédiaires et 1 seule équipe confirmée que nous avons dû intégrer au championnat intermédiaire.

Pour les -9 :

- 30 équipes inscrites en 1^{er} pas
- 15 en confirmés.

Remise en place de la coupe Jacques Battu avec de grandes difficultés à trouver des dates, au vu du calendrier, également très chargé, de la ligue AURA. Les reports demandés par les clubs ont été acceptés par la COC avec une grande souplesse.

Marjorie félicite tous les vainqueurs et remercie tous les acteurs et participants. Les finalités se sont déroulées dans la joie et la gaieté du sport.

VOTE 3 : ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT SECTEUR ARBITRAGE

Cyril AUVERGNE, le référent arbitrage du territoire 38 auprès de la Ligue AURA a travaillé sur les formations des jeunes arbitres et arbitres T3.

Cyril a proposé et animé :

- Une Visio conférence sur les écoles d'arbitrage avec la présence de 7 clubs
- En présentiel :
 - 3 recyclages Juges Arbitres T3
 - 2 formations Juges Arbitres Jeunes soit 60 enfants.
 - 1 formation initiale Juges Arbitres T3 12 adultes
 - 4 interventions dans des clubs.
 - 2 détections Jeunes Arbitres clubs.

Cyril déplore vivement le manque d'implication des clubs à fournir de jeunes arbitres et se demande comment faire pour avoir plus de jeunes aux différents stages qu'il peut proposer.

Il invite les clubs à le contacter en cas de besoin, de questions, via son adresse mail dédiée à l'arbitrage.

Il rappelle également que la CMCD va remettre en place les quotas d'arbitres et que cela risquerait de devenir compliqué pour certains clubs.

✓ *Remarque d'Isle d'Abeau HB :*

Le président d'Isle d'Abeau regrette également ce manque d'engouement mais soulève aussi un problème qui devient de plus en plus fréquent dans les gradins : le non-respect des parents envers les jeunes arbitres, mais également envers les arbitres. Il essaie au sein de son club d'inculquer le respect et la tolérance.

Cyril rebondit sur le fait que les parents, les dirigeants étaient invités lors d'une journée de formation d'arbitres. Selon lui les parents deviennent de plus en plus polluants dans les gradins.

✓ *Question de Meylan :*

Ce problème de non-respect des arbitres existe qu'en Isère ou est-ce partout pareil dans toute la France ?

Réponse de Cyril : hélas récurrent de partout. La CMCD a donné trop de relâche aux clubs concernant les arbitres. Nous manquons sévèrement d'arbitres.

✓ *Valérie CORDURI-DAVIET de la Ligue prend la parole concernant la CMCD :*

Elle revient sur l'absence de la CMCD pendant 2 ans à cause de la COVID. Cette dernière sera remise en place pour la saison prochaine mais de façon allégée afin d'être plus valorisante.

Concernant les licences, le budget n'a pas été validé lors de l'Assemblée Générale de la Ligue ; de ce fait une Assemblée extraordinaire est prévue en visio le 23 juillet prochain.

En attendant Valérie indique que toutes les licences peuvent être initialisées sauf les licences dirigeants. Possibilité également de faire les dossiers de mutations sauf pour les dirigeants.

VOTE 4 : ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT COMMISSION TECHNIQUE

Nous avons essayé de travailler sur 3 générations cette saison :

- **2008** 62 joueurs et 47 joueuses.
Les garçons finissent 7^e de la région AURA. 4 joueurs intègrent le pôle espoir AURA.
Les filles terminent 6^e de la région AURA. 1 joueuse de la génération intègre le pôle espoir AURA.
- **2009** 48 joueurs et 37 joueuses. Les garçons et les filles vont participer au 1^{er} tour Inter comité Régional.
- **2010** organisations de mini regroupements dans les clubs pour allier détectations et accompagnement des clubs

FORMATION

Le Comité a mis en place les formations suivantes :

- Accompagner les pratiquants : 18 entraîneurs pour 9 clubs
- Assurer l'intégrité et la sécurité : 17 entraîneurs pour 9 clubs
- Entraîner des arbitres joueurs et joueurs arbitres entraîneurs : 12 bénévoles pour 7 clubs.

PREMIERS DE CORDEE

Le Comité avec l'aide de Patrick CHENEVIÈRE a dispensé deux séances au sein de l'hôpital Nord afin de faire découvrir le handball aux enfants.

BEACH

Le Comité a mis en place le premier regroupement Beach sur la génération 2008/2009 et participera au tournoi de Beaurepaire le 2 juillet.

VOTE 5 : ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT FINANCIER

Monsieur CALLEGHER, expert-comptable du Comité présente le bilan financier 2021 à l'Assemblée.

Un résultat positif important qui s'explique par les aides de l'Etat reçues et au peu de dépenses engagées (situation COVID).

Le cabinet comptable KPMG a approuvé les comptes.

Budget prévisionnel : -15000€

Le comité a fait une demande auprès de la Région AURA afin d'avoir un minibus (1500 demandes en AURA pour 80 minibus à distribuer). Si cette demande n'est pas acceptée, le Comité pourrait faire l'achat d'un mini bus qui servira aux équipes du Comité et éventuellement le louer aux clubs s'ils en ont besoin.

Intervention du Président du CDOSI qui nous informe que notre demande est en bonne voie

✓ *Question de St Martin d'Uriage :*

Quel est l'objectif du Comité financièrement ?

Patrice PERRIN souligne que le Comité ne souhaite pas faire de bénéfice et nous informe également que l'embauche d'un 2^e CTF est en cours.

VOTE 6 : ADOPTE A L'UNANIMITE

VOTE TARIFICATIONS 2022-2023

Marie Claude DAVID présente les tarifs :

- Pour les licences : tarifs identiques à ceux de la saison 2019-2020 pour les créations et les renouvellements.
- Tous les autres tarifs restent inchangés (mutations, frais de fonctionnement, engagements d'équipes championnat et coupe Jacques Battu).

Seul changement, les frais kilométriques qui sont revalorisés :

- Saison 2022-2023 : 0.40€ / km au lieu de 0.35€ la saison 2021-2022.
- Saison 2022-2023 : 0.45€ / km au lieu 0.40€ (co-voiturage) la saison 2021-2022.

VOTE 7 : ADOPTE A L'UNANIMITE

INFORMATIONS DIVERSES

- CARTE TATOO

Mise en place par le Département de l'Isère, en partenariat avec la Caf de l'Isère. Elle remplace le Pack'Loisirs. Début du dispositif le 26 août 2022.

Marie Claude David rappelle à tous les clubs de bien penser à s'inscrire.

⇒ **FIN DE LA SEANCE A 20h30**

Un apéritif convivial clôt cette 58^e assemblée générale.

Le Président
Patrice PERRIN



Le Secrétaire général
Baptiste GREGOIRE

